

CATALOGUE DE FORMATION 2020

NÉGOCIATION ET EXÉCUTION
DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

SÉCURISATION ET FINANCEMENT DU
COMMERCE INTERNATIONAL

RÉSOLUTION DES LITIGES



INTRODUCTION

Le Centre de Perfectionnement au Commerce international (CPCI) d'ICC France a été créé pour répondre aux besoins grandissants des entreprises françaises de toutes tailles désireuses de disposer des outils et moyens adaptés pour devenir plus performantes et réussir à l'international.

La Chambre de Commerce Internationale (ICC), depuis sa création en 1919, s'est donnée comme mission d'élaborer des règles et des outils pour faciliter les transactions commerciales internationales. Ils sont l'expression des bonnes pratiques dans le monde entier pour permettre la négociation de contrats équilibrés de portée universelle et sécuriser la bonne exécution des contrats commerciaux.

Depuis de nombreuses années, ICC France accompagne, avec succès, les « équipes internationales » des entreprises françaises pour une bonne maîtrise de ces règles et outils en leur proposant un programme de formation complet adapté à tous les besoins, soit dans le cadre de sessions d'initiation, soit dans le cadre de sessions de perfectionnement. Le nombre de participants est volontairement limité à douze par stage de manière à préserver la qualité des formations.

Pour couvrir les besoins en formation des entreprises dans le domaine du commerce international, le programme de formation est structuré autour de trois grandes thématiques :

- Comment bien négocier et exécuter vos marchés internationaux
- Comment financer vos transactions commerciales internationales
- Comment résoudre les litiges commerciaux internationaux

Différents modules de formation sont proposés pour chacune des thématiques et repris en détail dans la suite du programme. Chaque module répond à des besoins clairement identifiés et adaptés en fonction du niveau de connaissance et des attentes des participants. C'est ainsi que pour certaines formations, il existe plusieurs niveaux : débutant, intermédiaire, perfectionnement. La durée de chaque module tient compte également de la disponibilité professionnelle : priorité est donnée aux sessions d'une journée ou aux sessions fractionnées mais rapprochées dans le temps. Pour animer ces formations, ICC France fait appel aux meilleurs spécialistes qui ont pour la plupart contribué à l'élaboration de ces règles et outils.

Les sessions se tiennent à Paris principalement ou, sur demande, dans d'autres grandes villes françaises, soit sous forme de sessions inter-entreprises soit sous forme de sessions intra-entreprise.

ICC France a créé à cet effet une filiale, ICC France Conseil, dédiée aux actions de formation. Cette filiale est reconnue comme organisme de formation par les Pouvoirs Publics.

Emmanuelle BUTAUD STUBBS
Délégué Général d'ICC France



NÉGOCIATION ET EXÉCUTION DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Négocier avec succès et bien exécuter un marché international ne s'improvise pas.

Il demande de comprendre et d'appréhender un certain nombre de règles commerciales et de règles de droit dont seule une institution comme la Chambre de Commerce Internationale a la maîtrise depuis des décennies grâce à un réseau de milliers d'experts et de praticiens du commerce international.

C'est pourquoi ICC France élargit son offre de formation en proposant un nouveau module sur les Règles Incoterms® 2020 de la Chambre de Commerce Internationale

CONTACT

Nicole Henry
ICC France
01 42 65 41 83
nicole.henry@icc-france.fr

NOUVELLES RÈGLES INCOTERMS[®] 2020

PUBLIC

Responsables douane - Déclarants en douane -
Responsables transports internationaux & logistique
-Responsables et employés service ADV Export -
Responsables service juridique - D.A.F / Comptabilité
Acheteurs / Supply Chain - Responsables import

PRÉ REQUIS

Connaissance des règles Incoterms[®] 2010

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Formateur accrédité ICC
France - Approche théorique et opérationnelle -
Supports de formation - Publication ICC 723 EN-FR

EVALUATION

Pas d'évaluation - remise d'une attestation de
formation

DURÉE

1 jour

Déjeuner inclus

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre un choix raisonné de la règle Incoterms[®] adaptée au moyen de transport/pays/moyen de règlement.
- Minimiser les risques de litige entre les parties (acheteur/vendeur)
- Identifier les contraintes liées au choix de chaque règle Incoterms[®] (Acheteur / Vendeur)
- Comprendre les limites des Incoterms[®] et les intégrer dans le contrat commercial

PROGRAMME

Matinée (9h00-12h30)

8h30-9h00

Accueil

9h00-9h15

Présentation et attentes de chaque participant

9h15-9h30

Objectifs et contenu de la formation

9h30-12h00

**1^{ÈRE} PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE
DES RÈGLES INCOTERMS[®] 2020 DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE INTERNATIONALE**

- * Rôle des Règles Incoterms[®] dans l'environnement du commerce international
- * Les innovations des Règles Incoterms[®] 2020
- * Les principales distinctions entre les Incoterms[®] 2020 et Incoterms[®] 2010

12h00-12h30 Questions/réponses sur la 1^{ère} partie

Après-midi (13h30-17h00)

13h30-15h00

**2^{ÈME} PARTIE : LIEN DES INCOTERMS AVEC LES
DIFFÉRENTS CONTRATS**

- * Incoterms et contrat de vente / achat
- * Incoterms et contrat de transport
- * Incoterms et dédouanement
- * Incoterms et contrat d'assurance
- * Incoterms et crédit documentaire

15h00-15h30

Questions/réponses sur la 2^{ème} partie

15h30-16h30

3^{ÈME} PARTIE : CAS PRATIQUES

- * Travail en sous-groupes
- * Discussion plénière sur les réponses aux cas pratiques

16h30-16h45

Bilan sur la pratique des Règles Incoterms[®]

16h45-17h00

Conclusions/Evaluation

EN PARTENARIAT AVEC

CALENDRIER & LIEU

Septembre 2020

Le jeudi 17 septembre : Paris + Lyon
Le mardi 22 septembre : Nantes + Lille

Octobre 2020

Le mardi 6 octobre : Aix en Provence
Le mardi 13 octobre : Strasbourg
Le mardi 20 octobre : Paris + Lyon
Le jeudi 22 octobre : Bordeaux

Novembre 2020

Le mardi 3 novembre : Paris + Lyon
Le mardi 10 novembre : Annecy
Le mardi 17 novembre : Toulouse
Le lundi 23 novembre: Mulhouse

Décembre 2020

Le mardi 2 décembre : Marseille
Le mardi 8 décembre : Paris
Le jeudi 10 décembre : Strasbourg
Le mardi 15 décembre : Lyon

TARIFS

MEMBRE D'ICC FRANCE

H.T. 590€ (T.T.C. 708 €)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

H.T. 690 € (T.T.C. 828 €)

NOUVELLES RÈGLES INCOTERMS[®] 2020 À DISTANCE

PUBLIC

Responsables douane - Déclarants en douane -
Responsables transports internationaux &
logistique - Responsables et employés service
ADV Export - Responsables service juridique -
D.A.F / Comptabilité Acheteurs / Supply Chain -
Responsables import

PRÉ REQUIS

Connaissance des règles Incoterms[®] 2010

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation à distance (outil **BLUEJEANS**) -
Formateur accrédité ICC France - Approche
théorique et opérationnelle - Supports de
formation - Publication ICC 723 EN-FR

EVALUATION

Pas d'évaluation - remise d'une attestation de
formation signée

DURÉE

3 heures 30

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre un choix raisonné de la règle Incoterms[®] adaptée au moyen de transport/pays/moyen de règlement.
- Minimiser les risques de litige entre les parties (acheteur/vendeur)
- Identifier les contraintes liées au choix de chaque règle Incoterms[®] (Acheteur / Vendeur)
- Comprendre les limites des Incoterms[®] et les intégrer dans le contrat commercial

PROGRAMME

9h00-9h20 Mise en route de l'e-session de formation

- Présentation de l'Animateur
 - Explications des aspects techniques de l'e-formation (commandes, reconnexion éventuelle, prise de parole, questions)
 - Tour de table afin que les stagiaires se présentent, indiquent dans quelle entreprise ils travaillent et leur positionnement dans l'entreprise ainsi que leurs attentes par rapport à cette formation.
- 9h20-9h45

9h20-9h45 Présentation générale des Incoterms2020

- Historique
- Rôle et objectifs
- Classement
- Présentation

9h45-11h30 Analyse détaillée de chaque Incoterms

- 7 Incoterms multimodaux (EXW – FCA – CPT – CIP – DAP – DPU – DDP)

Pause de 15 mn après 1h45 d'intervention

- 4 Incoterms maritimes (FAS – FOB – CFR – CIF)

11h30-12h30 Vérification des acquis

- QCM
- Cas pratiques

Dates / Matinée

Octobre :

- jeudi 1^{er} octobre 2020
- Jeudi 15 octobre 2020

TARIFS

H.T. 280€ (T.T.C. 336€)

* Possibilité de diviser des groupes pour des demandes de formations Intra-entreprise

RÈGLES INCOTERMS®2020 LOGISTIQUE & TRANSPORT

À DISTANCE

PUBLIC

Responsables douane - Déclarants en douane -
Responsables transports internationaux &
logistique - Responsables et employés service
ADV Export - Responsables service juridique -
D.A.F / Comptabilité Acheteurs / Supply Chain -
Responsables import

PRÉ REQUIS

Connaissance des règles Incoterms® 2010

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation à distance (outil **BLUEJEANS**)
Formateur accrédité ICC France - Approche
théorique et opérationnelle - Supports de
formation

EVALUATION

Pas d'évaluation - remise d'une attestation de
formation signée

DURÉE

3 heures 30

DATE

Communiquée ultérieurement



TARIFS

H.T. 280€ (T.T.C. 336€)

* Possibilité de diviser des groupes
pour des demandes de
formations Intra-entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre un choix raisonné de la règle Incoterms® adaptée au moyen de transport
- Minimiser les risques de litige entre les parties (acheteur/vendeur)
- Identifier les contraintes liées au choix de chaque règle Incoterms® (Acheteur / Vendeur)
- Comprendre les limites des Incoterms® et les intégrer dans le contrat commercial

PROGRAMME

8h45-9h30 Mise en route de l'e-session de formation

- Présentation de l'Animateur
- Explications des aspects techniques de l'e-formation (commandes, reconnexion éventuelle, prise de parole, questions)
- Tour de table afin que les stagiaires se présentent, indiquent dans quelle entreprise ils travaillent et leur positionnement dans l'entreprise ainsi que leurs attentes par rapport à cette formation.
- Objectifs et contenu de la formation.

9h30-11h00 Rappel historique : Influence du transport par mer sur certaines règles de livraison

- Principales obligations acheteur/vendeur du point de vue logistique
- Focus sur les règles de livraison/prise de livraison

11h00-11h45 Les conséquences concrètes de la Spécialisation modale des Incoterms®2020

- Sur les notions d'assurance
- Sur les contrats
- Sur les documents de transport et les formalités déclaratives

Les conseils généraux d'utilisation

11h45-12h30 Analyse des 11 Incoterms sous l'angle « transport »

FINANCEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL

Réussir à l'export passe par une bonne maîtrise des règles du commerce international.

La Chambre de Commerce Internationale (ICC), depuis sa création en 1919, s'est donné comme mission d'élaborer des règles, librement consenties par les entreprises, pour faciliter les transactions commerciales internationales. Elles sont l'expression des bonnes pratiques dans le monde entier pour sécuriser les paiements à l'exportation avec les crédits documentaires ou sécuriser la bonne exécution des contrats commerciaux avec les garanties bancaires internationales.

ICC FRANCE vous accompagne en vous proposant un programme de formation complet adapté à tous les besoins. Ces formations sont réalisées aussi bien au format inter-entreprises qu'intra-entreprises à Paris ou en région.

A partir de 2018, nous avons complété notre programme de formation en ajoutant une session sur les crédits export.

Pour animer ces formations, ICC FRANCE fait appel aux meilleurs spécialistes, membres de la Chambre de Commerce Internationale, en partenariat avec CREDIMPEX FRANCE (Association française des spécialistes du Trade Finance).

CONTACTS

Nicole Henry

ICC France

01 42 65 41 83

nicole.henry@icc-france.fr

Claude Cagnoncle

Credimpex

06 95 13 91 30

Cagnoncle_20@yahoo.com



En partenariat avec:

CREDIMPEX FRANCE

FINANCEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL

	Durée	1 ^{er} semestre 2020	2 ^{ème} semestre 2020
<u>Comparatif URDG758/UCP600/ISP98</u>	1 jour	28 mai	21 septembre / 16 novembre
<u>Crédit documentaire débutant</u>	2 jours	22 et 23 juin	19 et 20 novembre
<u>Etude approfondie des RUU 600</u>	1 jour	25 mai	5 novembre
<u>Formation intensive au traitement des opérations de crédit documentaire</u>	7 jours	Du 5 au 13 février Du 3 au 11 juin	Du 23 septembre au 1 ^{er} octobre Du 9 au 17 décembre
<u>Initiation aux garanties bancaires internationales</u>	1 jour	17 juin	6 octobre
<u>Introduction aux crédits export</u>	1 jour	6 mai	17 novembre
<u>La conformité dans les opérations de Trade Finance</u>	1 jour	26 mars / 29 mai	20 octobre / 27 novembre
<u>La lettre de crédit stand-by</u>	1 jour	18 juin	25 novembre
<u>Les encaissements documentaires</u>	1 jour	16 juin	26 novembre
<u>Les opinions bancaires officielles de la Chambre de commerce internationales pour les crédits documentaires</u>	1 jour	22 janvier 12 juin	24 novembre
<u>Les Règles Incoterms®2020 de la Chambre de commerce internationale et les opérations de Trade Finance</u>	1 jour	24 juin	16 octobre
<u>Maitrise des garanties bancaires internationales</u>	2 jours	11 et 12 mai	14 et 15 octobre 1 et 2 décembre
<u>Maitriser les risques des garanties bancaires internationales et guide de bonne conduite</u>	1 jour	-	8 décembre
<u>Spécificités des crédits documentaires dans le domaine des commodités</u>	2 jours	23 et 24 janvier 14 et 15 mai	3 et 4 décembre

CONTACTS

Nicole Henry
ICC France
01 42 65 41 83
nicole.henry@icc-france.fr

Claude Cagnoncle
Credimpex
06 95 13 91 30
Cagnoncle_20@yahoo.com

COMPARATIF URDG758 / UCP600 / ISP98 POUR LES GARANTIES BANCAIRES INTERNATIONALES ET LES STANDBY L/C

PUBLIC

Entreprises et banques - collaborateurs ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales, chargés de relation clientèle

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Approche théorique et opérationnelle - Supports de formation

CALENDRIER

28 mai 2020

21 septembre 2020

16 novembre 2020

DURÉE

1 jour

9h - 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les différents corps de règles en matière d'émission de garanties bancaires internationales, Standby Letter of Credit ou engagements « d'indemnisation ».
- Opter pour l'instrument du commerce international adapté à l'opération sous-jacente et à la zone géographique

PROGRAMME

- Schéma d'émission - Terminologie adaptée aux garanties autonomes - Standby Letter of Credit
- Champ d'application - Nature juridique - Droit applicable / Place de juridiction
- Terminologie des Parties - Emission et prise d'effet - Langue des documents
- Amendements
- Extinction / Annulation
- Mise en jeu / Tirage total ou partiel / Lieu de présentation / Mode de transmission - Originaux/copies
- Délai d'examen - Examen des documents / Non-conformité / Irrégularités
- Extend or Pay
- Notification
- Paiement et devise de paiement
- Paiement frais/charges/commission
- Force majeure
- Transférabilité - Transfert légal
- Cession du produit

CRÉDIT DOCUMENTAIRE DÉBUTANT

PUBLIC

Entreprises et banques :

Opérateurs à l'international débutant dans le traitement des crédits documentaires ou ayant besoin d'une approche théorique

Technico-commerciaux à l'international

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation - Publications (ICC 600 EN-FR / ICC 745 FR / ICC 723 EN-FR)

CALENDRIER

22 & 23 juin 2020

19 & 20 novembre 2020

DURÉE

2 jours

9h - 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 1.200 HT (€ 1.440 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 1.400 HT (€ 1.680 TTC)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les bases du crédit documentaire
- Découvrir à la fois les aspects théoriques et pratiques
- Présentation des RUU 600, des Incoterms 2020 et des PBIS 745

PROGRAMME

Jour 1

1. La théorie du crédit documentaire
 - Définition
 - Présentation schématique
 - Les risques encourus par la Banque Emettrice, la Banque Notificatrice, la Banque Réalisatrice, la Banque Confirmante
2. Les modes de réalisation du crédit documentaire
 - Paiement à vue
 - Paiement différé
 - L'acceptation
 - La négociation
3. Présentation générale des RUU 600 (Règles et Usances Uniformes relatives aux Crédits Documentaires)

Jour 2

1. Présentation générale des PBIS 745 (Pratiques Bancaires Internationales Standard) et des incoterms 2020
2. L'émission d'un crédoc
3. La réception d'un crédoc
4. L'utilisation

ETUDE APPROFONDIE DES RUU 600

PUBLIC

Cette formation est plus spécifiquement destinée aux collaborateurs des banques traitant régulièrement des crédits documentaires (Middle Office / Back Office) ayant déjà suivi la formation Initiation aux crédits documentaires/crédits documentaires débutants (ou niveau équivalent)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation - Publication (ICC 680 Commentary on UCP 600)

CALENDRIER

25 mai 2020

5 novembre 2020

DURÉE

1 jour

9h - 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir la connaissance des RUU 600
- Savoir correctement interpréter les dispositions de chaque article des Règles à la lumière du « Commentary on UCP 600 » ICC Publication n° 680
- Mieux maîtriser les risques opérationnels à l'ouverture du crédit documentaire et lors de l'examen des documents

PROGRAMME

Analyse détaillée des 39 articles des RUU 600 s'appuyant sur les commentaires du groupe de rédaction des RUU 600 et illustrée d'Opinions Officielles significatives

Un certain nombre d'articles feront l'objet d'une étude approfondie :

Article 1 - Champ d'application des RUU

Article 4 - Crédits versus Contrats

Article 6 - Réalisation, Date limite de validité et Lieu de présentation

Articles 7 et 12 - Engagement de la Banque Emettrice / Désignation

Article 8 - Engagement de la Banque Confirmante

Article 10 - Amendements

Article 14 - Normes pour l'examen des documents

Article 16 - Documents irréguliers

Article 19 - Document de transport multimodal

Article 20 - Connaissance

Article 27 - Document de Transport Net

Article 28 - Document d'Assurance

Article 35 - Perte des documents

Articles 38 et 39 - Crédits transférables et Cession du Produit du Crédit

Cas pratiques discutés en commun

FORMATION INTENSIVE AU TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT DOCUMENTAIRE

PUBLIC

Cette formation intensive est destinée aux personnes ayant déjà traité ce type d'opérations (expérience de 3 à 5 ans) : banques, exportateurs et importateurs. Elle est validée après examen par la délivrance d'un certificat. Existant depuis 1999, cette formation a permis de former plus de 400 personnes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les mécanismes du crédit documentaire et savoir les gérer
- Détecter les risques opérationnels
- Se perfectionner dans la connaissance des RUU 600, des PBIS et des Incoterms 2020
- Etudier les différentes opérations spécifiques et/ou complexes

PROGRAMME

Jour 1 : Matin (9h30-12h30)

Présentation générale du stage

Schéma général du crédit documentaire
Les différentes formes d'engagement, modes de réalisation
Les risques côté importateur, exportateur / banques

Après-midi (14h00-18h00)

Analyse des RUU 600 - 1ère partie

Jour 2 : Matin (9h00-12h30)

Analyse des RUU 600 - 2ème partie

Analyse des PBIS 745 - 1ère partie

Après-midi (14h00-18h00)

Analyse des PBIS 745 - 2ème partie

Jour 3 : Matin (9h00-12h30)

Incoterms 2020 / Autres Règles d'ICC

Relations Incoterms 2020/ crédits documentaires
Etude des RUR 725

Après-midi (14h00-18h00)

Ouvertures et modifications
Cas pratiques et jeu de questions

Jour 4 : Matin (9h00-12h30)

Utilisations
Cas pratiques et jeu de questions

Après-midi (14h00-18h00)

Rôle de conseil
Prise de position des banques lors de l'examen des documents
Cas pratiques et jeu de questions

Jour 5 : Matin (9h00-12h30)

Tour d'horizon sur les opérations particulières

Transfert, back to back, autres...
Cas pratiques et jeu de questions

Après-midi (14h00-18h00)

Ingénierie documentaire

Pré-confirmation, syndication, confirmation silencieuse, rachat de créances, crédits réalisables en plusieurs temps, crédits avec financement

Jour 6 : Matin (9h00-12h30)

Docdex

Précontentieux et contentieux
Fraude, saisie, interdiction de payer et différents cas de jurisprudence

Après-midi (14h00-18h00)

Séance de révision

Jour 7 : Matin (9h30-12h30)

Examen de fin de stage

DURÉE

7 jours
9h - 17h

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE
OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 2.600 HT (€ 3.120 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE
OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 3.000 HT (€ 3.600 TTC)

CALENDRIER

5 au 13 février 2020
3 au 11 juin 2020
23 septembre au 1er octobre 2020
9 au 17 décembre 2020

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Supports de formation
Publications (ICC 600 EN-FR /
ICC 745 FR / ICC 723 FR / ICC
725 EN-FR)

LIEU

ICC FRANCE
9 rue d'Anjou
Paris 8ème

INITIATION AUX GARANTIES BANCAIRES INTERNATIONALES

PUBLIC

Entreprises et banques : collaborateurs ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales, chargés de relation clientèle, analystes, risques, sécurité financière, audit, ...

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation

CALENDRIER

17 juin 2020

6 octobre 2020

DURÉE

1 jour

9h - 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différents types et formes de garanties
- Examiner le cadre de la mise en œuvre de la garantie
- Choisir la garantie appropriée

PROGRAMME

- Les différences entre les cautions et les garanties payables à première demande (les différentes Règles et Usances seront abordées succinctement)
- Les différentes natures de garanties (les garanties de « marché » et la « garantie de paiement »)
- Schéma d'émission (garanties directes ou indirectes)
- Les particularités de chaque garantie (fiche technique)
- Les éventuelles clauses spécifiques simples
- Les relations avec le client Donneur d'Ordre (importance de la Lettre d'Ordre, les commissions, les risques et les garanties pour s'en prémunir)
- Cas pratiques (sous forme de jeu)
- Etude de texte, comment détecter le type juridique, repérer les clauses spécifiques...

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

INTRODUCTION AUX CREDITS EXPORT

PUBLIC

Module destiné à des équipes Export en entreprise ou en banque

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation

CALENDRIER

6 mai 2020

17 novembre 2020

DURÉE

1 jour

9h – 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre qui régit les crédits à l'exportation
- Se familiariser avec la préparation d'un dossier
- Comprendre les enjeux

PROGRAMME

Principales caractéristiques des Crédits Export

- Objet
- Le cadre OCDE
- Les intervenants publics
- Les intervenants privés
- Les formes possibles
- Les instruments financiers liés

Modalités françaises des Crédits Export

- Les montants couverts
- Les autres conditions
- Bpifrance Assurance Export
- Natixis
- Les autres acteurs publics français (Etat,...)

La vie d'un crédit export (avec référence à un cas pratique)

- Identification du projet
- Préparation d'une demande d'assurance-crédit
- Préparation d'une offre financière
- Préparation et signature du crédit
- Entrée en vigueur et vie du crédit en période de tirage/construction
- La vie du crédit en période de remboursement
- Les sinistres

Les enjeux : Risques liés - Avantages et Inconvénients

- Etat
- Entreprises exportatrices
- Acheteurs / Emprunteurs
- Banques

LA CONFORMITE DANS LES OPERATIONS

DE TRADE FINANCE

PUBLIC

Entreprises et banques : chargés de relation clientèle, front, middle et back offices trade finance, attachés commerciaux, analyste, chargés de sécurité financière, compliance officers, chefs de projets, chefs de produits, contrôleurs, auditeurs, chargés de marketing, contract managers, chargés digital

PROGRAMME

- **Réception des instructions du donneur d'ordre par la banque émettrice d'un crédit documentaire ou d'une garantie internationale** : vérifications à effectuer selon que le donneur d'ordre est ou non un client (société, banque, intermédiaire, personne physique, association) ; interrogation auprès du donneur d'ordre des investigations préalables menées par ses soins
- **Avant l'ouverture d'un crédit documentaire ou d'une garantie internationale** : vérifications à diligenter par la banque émettrice sur chaque partie intervenante, leur nationalité, leur résidence, le pays où celle-ci est localisée, la devise, la marchandise, les services ou la technologie visés par l'opération ; le bénéficiaire, client ou non, prospect ; les objectifs des différentes lois applicables, leur extraterritorialité ; interrogation des autorités compétentes (TRACFIN, DGTPE, Douanes, OFAC, autres), les listes des personnes désignées

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier, dans le cadre des opérations bancaires internationales régies par les règles ICC, les différentes problématiques liées à la conformité : lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, embargos et sanctions financières internationales, lutte contre la corruption, lutte contre le financement de la prolifération nucléaire, des armes à sous-munition et de destruction massive et des mines antipersonnelles
- **Lors de l'ouverture d'un crédit documentaire ou d'une garantie internationale** : nouvelles vérifications par la banque émettrice, puis par la ou les banques intermédiaires, enfin par le bénéficiaire
- **A la présentation des documents dans le cadre d'un crédit documentaire où à la réception de l'appel en paiement** : nouvel examen de la conformité au regard des textes applicables
- **La réalisation d'un crédit documentaire ou le paiement d'une garantie internationale** : Blanchiment ? Financement du terrorisme ? Embargo ? Gel des avoirs ? Blocage ? Corruption ? Autre ?
- **Autres opérations internationales, autres interrogations** (remise documentaire, encaissement, remboursement de banque à banque)
- **Cas pratiques** (sous forme de jeu)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Supports de formation

DURÉE

1 jour
9h - 17h
Déjeuner inclus

CALENDRIER

26 mars 2020
29 mai 2020
20 octobre 2020
27 novembre 2020

LIEU

ICC FRANCE
9 rue d'Anjou - Paris 8ème

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE
OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE
OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

 **FRANCE**
CHAMBRE DE COMMERCE
INTERNATIONALE
L'organisation mondiale des entreprises
En partenariat avec:

CREDIMPEX FRANCE

LA LETTRE DE CRÉDIT STANDBY COMMERCIALE

PUBLIC

Entreprises et banques : collaborateurs ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales, chargés de relation clientèle, analystes risques, sécurité financière, audit, ...

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation - Publication (ICC 590 - EN)

CALENDRIER

18 juin 2020

25 novembre 2020

DURÉE

1 jour

9h - 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes d'une lettre de crédit standby
- Choisir la Standby L/C adaptée à la problématique du client
- Appréhender les deux corps de règles d'ICC applicables aux Standby L/Cs

PROGRAMME

- **La lettre de crédit standby, un instrument de garantie documentaire**
 - > Définition
 - > Utilité
- **Les mécanismes de la SBLC et comparaison avec le crédit documentaire**
- **Les différents intervenants et leur rôle**
- **Quand faut-il recommander la lettre de crédit standby à nos clients ?**
- **Les avantages et les inconvénients de la SBLC pour les banques et pour les importateurs et exportateurs**
- **La lettre de crédit standby soumise aux Règles et Pratiques Internationales relatives aux Standby (RPIS 98) et analyse de ces règles**
- **Analyse d'une série de Standby L/C problématiques**
- **Cas soumis à la Commission bancaire d'ICC**

LES ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

PUBLIC

Entreprises et banques : collaborateurs ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales, chargés de relation clientèle, analystes risques, sécurité financière, audit, ...

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation - Publication (ICC 522 - FR)

CALENDRIER

16 juin 2020

26 novembre 2020

DURÉE

1 jour

9h - 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Bien comprendre les différences entre encaissement documentaire et crédit documentaire
- Maîtriser les risques opérationnels
- Optimiser son utilisation

PROGRAMME

- **Théorie générale sur les encaissements documentaires**
 - Définition
 - Présentation schématique
 - Les risques pour toutes les parties
- **Les Règles Uniformes d'ICC relatives aux Encaissements**
 - Analyse des 25 articles des RUE 522
- **Questions / Réponses sur l'application des RUE 522**
- **Etude de cas soumis à la Commission Bancaire d'ICC sur des encaissements documentaires**

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

OPINIONS BANCAIRES OFFICIELLES D'ICC POUR LES CREDITS DOCUMENTAIRES

PUBLIC

Cette formation est en tout premier lieu destinée aux personnes ayant déjà suivi la formation intensive au traitement des opérations de crédit documentaire mais également aux collaborateurs des entreprises et des banques ayant une bonne connaissance des crédits documentaires (RUU 600) et des Pratiques Bancaires Internationales Standard (PBIS 745)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation

CALENDRIER

22 janvier 2020

12 juin 2020

24 novembre 2020

DURÉE

1 jour

9h – 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir les connaissances techniques en crédit documentaire
- Trouver, au-delà des PBIS, des réponses officielles aux problématiques des crédits documentaires
- Etre en mesure de contester efficacement des irrégularités non fondées
- Comprendre la philosophie de la Commission Bancaire d'ICC et son évolution sur les opérations de crédit documentaire

PROGRAMME

- **Rôle de la Commission Bancaire et des opinions officielles Bancaires d'ICC**
- **Lien entre les opinions officielles et les règles ICC**
- **Analyse d'opinions officielles d'ICC pour :**
 - Factures
 - Connaissements
 - LTA
 - CMR
 - Assurances ...
- **Evolution des positions de la Commission Bancaire d'ICC depuis les RUU 500**
- **Problématiques non abordées par la Commission Bancaire d'ICC : Comment aller au-delà ?**

LES RÈGLES INCOTERMS® 2020 D'ICC ET LES OPÉRATIONS DE TRADE FINANCE

PUBLIC

Collaborateurs des entreprises et des banques ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation - Publication ICC 723 EN-FR)

CALENDRIER

24 juin 2020

16 octobre 2020

DURÉE

1 jour

9h - 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser l'utilisation des Règles Incoterms® 2020 d'ICC
- Mettre en adéquation moyens de paiement et Incoterms

PROGRAMME

- **Les Règles Incoterms® 2020 : buts, portée, limites**
- **Analyse des 11 règles Incoterms® 2020 :**
 - Les sept incoterms « Tout mode de transport »
 - Les quatre incoterms « maritimes »
 - Les quatre familles d'incoterms
- **Questions/réponses sur les Règles Incoterms® 2020**
- **Incoterms, transports, assurances et opérations de crédit documentaire**
- **La problématique Incoterms et opérations documentaires**
- **Questions/réponses sur Incoterms et Crédit documentaire / Encaissement documentaire**
- **Analyse et discussion de cas pratiques**



Incoterms®
2020 by the International
Chamber of Commerce (ICC)

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

MAÎTRISE DES GARANTIES BANCAIRES INTERNATIONALES

PUBLIC

Entreprises et banques : collaborateurs ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales, chargés de relation clientèle, analystes risques, sécurité financière, audit...

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation – Publications (ICC 600 EN-FR / ICC 758 EN-FR / ICC 590 EN)

CALENDRIER

11 et 12 mai 2020

14 et 15 octobre 2020

1 et 2 décembre 2020

DURÉE

2 jours

9h – 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 1.200 HT (€ 1.440 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 1.400 HT (€ 1.680 TTC)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer les différents types de garanties et bien maîtriser les différents schémas utilisés dans le domaine du commerce international
- Connaître les règles ICC pour les garanties sur demande (RUGD758)
- Connaître les différentes spécificités pays
- Appréhender tous les aspects juridiques

PROGRAMME

Jour 1

- **Schémas et utilisation des divers types de garantie pour le commerce international :**
 - Emission directe ou indirecte
 - Garanties de marché
 - Garanties de paiement (marchandises et services)
- **Les Règles ICC pour les garanties à première demande (RUGD 758)**
- **Aspects théoriques/pratiques des spécificités pays**

Jour 2

- **Aspects contractuels des différents types de garanties**
- **Conseils pratiques**
- **Coût des opérations**
- **Prise de risques par les banques**
- **Les différents types de garanties : distinction entre garantie à première demande, cautionnement, lettre d'intention et lettre de crédit standby**
- **Droit applicable / Juridiction compétente**
- **Engagements accessoires au contrat**
- **Garanties à première demande / Garanties documentaires**
- **SBLC RUU600 / SBLC RPIS/ISP98**
- **Contentieux des garanties**
- **Proroger ou payer / Devoirs de la Banque Emettrice et de la Banque Intermédiaire/Désignée**
- **Appel abusif ou frauduleux**
- **Modes de résolution des différends**

MAÎTRISER LES RISQUES TECHNIQUES DES GARANTIES INTERNATIONALES ET GUIDE DE BONNE CONDUITE

PUBLIC

Entreprises et banques : collaborateurs ayant une expérience minimum de 2 ou 3 ans en matière d'émission d'engagements par signature et ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation

CALENDRIER

8 décembre

DURÉE

1 jour

9h – 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8^{ème}

MAITRISE DE L'ANGLAIS INDISPENSABLE

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 600 HT (€ 720 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 700 HT (€ 840 TTC)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décoder et lever les ambiguïtés dans un texte de garantie
- Négocier avec les différentes parties
- Anticiper sur de futurs litiges

PROGRAMME

- **Rappel distinction Cautionnement / Garanties à première demande**
- **Les garanties hybrides**
 - Cas concrets (déterminer la nature juridique)
- **Comment décoder, tenter de lever les ambiguïtés dans un texte de garantie et anticiper sur un futur litige** - Rappel de la structure d'un texte de garantie sous les URDG 758
- **La contre-garantie**
 - Exemples
- **Corps de règles à l'international (URDG 758, UCP 600 et ISP 98)** - Droit applicable / Place de juridiction –
- **Les différentes particularités de chaque nature de garantie ;ont-elles une influence sur le risque encouru ?** Soumission - Restitution d'acompte - Bonne fin / Bonne exécution et Retenue de garantie
 - Cas concrets
- **Clauses sur les événements - Extend or Pay - Evergreen et Transférabilité/Cession du Produit**
- **Bénéficiaires multiples**
- **Appel en paiement - Contenu de l'appel et mode de transmission**
 - Cas concrets (détecter les clauses imparfaites - Anticiper sur les futurs litiges - Limiter le risque)
- **Rag status - Quizz - Qualification du risque « Low risky », « Risky » ou « High risky »**
- **Cas exotiques - Clauses réglementaires ou particularités dans certaines régions du globe**

SPÉCIFICITÉS DES OPERATIONS DE CRÉDIT DOCUMENTAIRE DANS LE DOMAINE DES COMMODITIES

PUBLIC

Entreprises et banques : collaborateurs back / middle / front office ayant des fonctions opérationnelles, financières, juridiques, commerciales dans les opérations sur énergie et matières premières ou plus généralement à l'international, et disposant d'une bonne connaissance du crédit documentaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel - Supports de formation

CALENDRIER

23 et 24 janvier 2020

14 et 15 mai 2020

3 et 4 décembre 2020

DURÉE

2 jours

9h - 17h

Déjeuner inclus

LIEU

ICC FRANCE

9 rue d'Anjou - Paris 8ème

TARIF

MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 1.200 HT (€ 1.440 TTC)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

OU DE CREDIMPEX FRANCE

€ 1.400 HT (€ 1.680 TTC)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre à profit ses compétences en crédit documentaire pour les élargir aux domaines de l'énergie et des matières premières. Comprendre leurs particularités et en appréhender la portée pour mieux en maîtriser la gestion et minimiser le risque opérationnel.

PROGRAMME

JOUR 1

- Documents spécifiques aux opérations sur matières premières (connaissances de charte-partie, L.O.I. « *Letter Of Indemnity* » de paiement...)
- Introduction aux clauses de prix rencontrées
- Délais de paiement particuliers aux Commodities
- Termes de temps et d'évènements fréquemment rencontrés
- Conditions particulières souvent insérées dans les L/C et conséquences sur l'utilisation du crédit documentaire
- Quiz et questions

JOUR 2

- Approfondissement des L.O.I. « *Letter Of Indemnity* » : L.O.I. de déchargement, contresignature de la L.O.I...
- Analyse détaillée des clauses de prix pétrole
- Opérations à termes spécifiques (sans mouvement physique d'une cargaison, port de déchargement modifiable par l'acheteur, clause de paiement prévisionnel...)
- Etude de cas

RÉSOLUTION DES LITIGES

L'offre de formation d'ICC France s'appuie sur la longue expérience et la réputation de la Chambre de Commerce Internationale dans le domaine de la résolution des litiges.

Ainsi, nous vous proposons, sur un cycle de quatre demi-journées, de participer à l'étude d'un même cas abordant les différentes phases d'un arbitrage.

Sont également programmées des formations avancées permettant de maîtriser la rédaction des sentences arbitrales, l'arbitrage complexe, la conduite de l'arbitrage par l'arbitre ou encore les mesures provisoires et conservatrices dans l'arbitrage international.

CONTACT

Marjolaine ABADA FASQUELLE
ICC France
01 42 65 12 66
Marjolaine.abada-fasquelle@icc-france.fr

RÉSOLUTION DES LITIGES

	Durée	1 ^{er} semestre 2020	2 ^{ème} semestre 2020
Etude d'un cas régi par le règlement ICC 2017	2 jours	Dates disponibles ultérieurement	
La conduite de l'arbitrage par l'arbitre	½ journée	Programme disponible ultérieurement	
La rédaction des sentences ICC	½ journée		30 septembre 2020
Les arbitrages complexes	½ journée	24 Mars 2020	Date disponible ultérieurement
Les mesures provisoires dans l'arbitrage	½ journée	Programme disponible ultérieurement	

CONTACT

Marjolaine ABADA FASQUELLE
 ICC France
 01 42 65 12 66
Marjolaine.abada-fasquelle@icc-france.fr

ÉTUDE D'UN CAS RÉGI PAR LE RÈGLEMENT ICC 2017

PUBLIC

Juristes d'entreprises, avocats, arbitres, magistrats, universitaires, experts des modes de règlement des différends et utilisateurs de l'arbitrage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but de mettre les participants en situation autour d'un cas pratique dans le cadre d'un arbitrage international régi par le Règlement CCI de 2017.

PROGRAMME

Jour 1 :

Le déclenchement de l'arbitrage

Maîtriser les éléments clés pour lancer l'arbitrage :

- Demande d'arbitrage et Réponse : rédaction, multiplicité de parties et de contrats ;
- Constitution du Tribunal arbitral : nombre et choix des arbitres, indépendance et impartialité ;
- Mécanismes financiers : anticiper les coûts de la procédure et les échéances de paiement

Mise en situation : vous apprendrez comment lancer stratégiquement un arbitrage.

L'organisation de la procédure

Contrôler les délais et les coûts de l'arbitrage :

- Établissement de l'acte de mission
- Fixation du calendrier et des règles de procédure
- Conférence sur la gestion de la procédure

Simulation d'audience : vous négocierez une procédure sur mesure.

Jour 2 :

L'administration de la preuve

Spécificités de l'administration de la preuve dans l'arbitrage international :

- La communication forcée de documents : règles applicables et pratique des tribunaux ;
- L'audition des témoins : règles et techniques d'audition, stratégie d'interrogatoire.

Simulation d'audience : vous vous initierez à l'interrogatoire des témoins.

La délibération et la sentence :

Examen des règles relatives à la délibération du Tribunal et à la sentence :

- Délibération : confidentialité, désaccord entre arbitres, opinion dissidente ;
- Sentence : types de sentence, contenu de la sentence, examen préalable par la Cour, délai pour rendre la sentence.

Cas pratique : vous assisterez à une simulation de délibération et vous trancherez les points en litige.

TARIFS

MEMBRE D'ICC FRANCE

H.T. 960 € (T.T.C. 1152 €)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

H.T. 1200 € (T.T.C. 1440€)

DATES

Seront communiquées
ultérieurement

DURÉE

2 jours

LIEU

ICC France
9 rue d'Anjou
Paris 8e

LA RÉDACTION DES SENTENCES ICC

PUBLIC

Juristes d'entreprises, avocats, arbitres, magistrats, universitaires, experts des modes de règlement des différends et utilisateurs de l'arbitrage qui souhaitent maîtriser les techniques de rédaction des sentences arbitrales CCI.

DURÉE

1/2 journée

LIEU

ICC France
9 rue d'Anjou
Paris 8e

DATES

30 Septembre 2020

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but de maîtriser les techniques de rédaction des sentences arbitrales dans le cadre d'arbitrages régis par le Règlement CCI.

PROGRAMME

Formation théorique :

- La distinction entre sentence et ordonnance
- Les divers types de sentences : partielle, finale, d'accord partie
- La liste de vérification des sentences de la CCI : son objet et son contenu
- L'approbation du projet de sentence par la Cour : objet, étendue et modalités de contrôle

La rédaction de la sentence :

- Examen d'extraits de sentences arbitrales sur les questions relatives à :
 - * L'exposé de la procédure
 - * La motivation du tribunal
 - * La répartition des frais d'arbitrage
- Discussion critique et conseils pratiques

TARIFS

MEMBRE D'ICC FRANCE

H.T. 240€ (T.T.C. 288 €)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

H.T. 300 € (T.T.C. 360 €)

LES ARBITRAGES COMPLEXES

PUBLIC

Juristes d'entreprises, avocats, arbitres, magistrats, universitaires, experts des modes de règlement des différends et utilisateurs de l'arbitrage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but de présenter les règles relatives aux arbitrages complexes, ainsi que leur application pratique.

DURÉE

1/2 journée

LIEU

ICC France
9 rue d'Anjou
Paris 8e

DATES

11 septembre 2020

PROGRAMME

Le contrôle prima facie de la Cour :

- Constatation de l'existence d'une convention d'arbitrage CCI
- Caractère provisoire des décisions de la Cour

Les arbitrages multi-parties :

- Constitution d'un tribunal arbitral entre plusieurs parties
- Répartition de la provision pour frais d'arbitrage

Les arbitrages multi-contrats :

- Pluralité et compatibilité des conventions d'arbitrage
- Accord des parties à un arbitrage unique

Intervention et jonction :

- Intervention d'un tiers à une procédure existante
- Jonction de procédures d'arbitrages

TARIFS

MEMBRE D'ICC FRANCE

H.T. 240€ (T.T.C. 288 €)

NON MEMBRE D'ICC FRANCE

H.T. 300 € (T.T.C. 360 €)



<http://www.icc-france.fr/>